



Championnat suisse des chevaux de sport CH
37^{ème} Finale Promotion CH
du 17 au 18 septembre 2021 à Avenches
Saut - Dressage - Approbation – Championnat des poulains



| | |
|------------------------------------|---|
| Organisateur : | Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) TVA CHE-104.833.241 |
| CO-Présidente : | Eva Lachat, Bellelay |
| Secrétariat : | Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH) Les Longs Prés 2, CP, 1580 Avenches Tel. 026 676 63 40 info@swisshorse.ch www.swisshorse.ch |
| Constructeurs de parcours : | Saut : Hans Zbinden, Rizenbach; Michel Pollien, Assens; Vincent Deller, Yvonand |
| Président du jury : | Saut : Manuela de Kalbermatten, Riaz |
| Déléguée technique : | Dressage: Barbara von Grebel, Grüningen |
| Vétérinaire : | Clinique ISME Avenches (Institut suisse de médecine équine) Agroscope, Universität Bern Vetsuisse-Fakultät - Dr. med. vet. D. Burger |

| | |
|-------------------------------|---|
| Covid-19 | Attention ! Conformément au règlement de la Confédération contre la pandémie COVID 19, seules les personnes disposant d'un certificat COVID (certificat de vaccination, de guérison ou de test) valide sont autorisées à participer et à entrer dans l'enceinte du Championnat suisse des chevaux de sport CH. Tous les participants, propriétaires, officiels, aides et visiteurs doivent prendre les mesures appropriées (vaccination, tests) en temps utile . |
| Inscription | Online via www.fnch.ch |
| Annulation | Sont à effectuer de manière autonome par le cavalier jusqu'à 16 h 00 la veille de l'épreuve concernée dans le système d'engagement my.fnch.ch . Jusqu'au 16 septembre 2021 : Tel. 026 676 63 40 ou Fax 026 676 63 45 ou mail info@swisshorse.ch Durant la manifestation : Natel 079 662 61 71 |
| Délai d'inscription | 23.08.2021 Qualification jusqu'au 23.08.2021 |
| Finance d'inscription | Online sur www.fnch.ch |
| Prix | Les cavaliers classés reçoivent leur prix lors de la distribution des prix. Tous les prix non retirés le jour de la manifestation resteront acquis à l'organisateur. |
| Écuries | Un nombre limité de boxes est à disposition. Ils doivent être réservés et payés avec l'inscription. ATTENTION : horaires pour les boxes : chaque fois de 18h00 à 18h00 Prix : CHF 80.- par boxe pour 24 heures avec paille et foin. Les boxes qui ne sont pas payés d'ici le délai d'inscription ne seront pas réservés ! |
| Équipement des chevaux | Toutes les cavalières et tous les cavaliers qui utiliseront des équipements tendant à améliorer artificiellement les performances des chevaux seront disqualifiées ou interdits de départ (contrôles par le jury sur place). |
| Chevaux à vendre | Seront marqués dans le programme et sur les listes de départ. À mentionner à l'inscription. |
| Tenue cavalier | Civile, selon règlement FSSE. |
| Responsabilité | L'organisateur décline toute responsabilité quant aux accidents, maladies, vols ou dégâts. |

| | |
|-------------------------------|--|
| Autorisation de départ | <ul style="list-style-type: none"> • Sont autorisés à prendre le départ tous les chevaux qualifiés avec un papier d'identification de la FECH (certificat d'origine, carte d'identité, carte d'identité de croisement) ou les étalons approuvés par la FECH avec un papier d'identification étranger (classement possible mais pas de titre de champion suisse). • Les propriétaires ou le cavalier des chevaux doivent être membres de la FECH. Cette affiliation a au minimum un statut de membre sport. • Le mode de qualification pour la participation au Champ. Suisse des chev. de sport CH s'applique. Voir : https://www.swisshorse.ch/fr/events-infos/sport/promotion • Seuls les cavaliers en possession d'une licence valable (R ou N) ont droit au départ. • Il n'y a aucune restriction dans toutes les épreuves quant au nombre de chevaux par cavalier. Chaque cavalier est responsable du respect de l'horaire. • Un changement de cheval n'est pas possible. • L'âge est déterminant pour l'appartenance à une catégorie. • Tous les chevaux doivent être vaccinés correctement (selon le règlement FSSE) et être inscrits au registre FSSE. |
|-------------------------------|--|

Horaire provisoire

En fonction du nombre d'inscriptions et de la situation de la pandémie COVID-19, des changements sont possibles !

| Jour | Saut | Dressage | Autres |
|--------------------------------|--|---|---|
| Jeudi 16.09.2021 | - | - | Approbation Examen clinique, inclus le test sous le cavalier ; 1 ^{ère} appréciation de l'extérieur à la main. |
| Vendredi 17.09.2021 | Qualification 4+5+6-ans Épreuves 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 6 | Qualification toutes les catégories Épreuves 18 / 20 / 22 / 24 / 26 | Approbation Saut en liberté ; présentation sous le cavalier ; 2 ^{ème} appréciation de l'extérieur avec décision d'approbation Les étalons approuvés concourent au Championnat suisse des chevaux de sport CH en fonction de leur âge. Soirée des éleveurs À l'occasion du 25 ^{ème} anniversaire de la FECH |
| Samedi 18.09.2021 | Finales 4+5+6-ans Épreuves 7 / 8 / 9 Superpromotion Épr. préparatoire & Finale Youngster 7/8 ans épr. 10+12 S Elite 9 ans et plus épr. 11+13 | Finales alle Kategorien Épreuves 19 / 21 / 23 / 25 / 27 | Championnat des poulains |

Saut

Finances d'inscription

| Épr. | Catégorie | Finance 'inscrip' | Remarques |
|------|--|-------------------|--|
| 1+2 | Chevaux de 4 ans | CHF 100.- | Épr. 7 Finale prise en charge par la FECH |
| 3+4 | Chevaux de 5 ans | CHF 120.- | Épr. 8 Finale prise en charge par la FECH |
| 5+6 | Chevaux de 6 ans | CHF 160.- | Épr. 9 Finale prise en charge par la FECH |
| 10 | Chevaux de 7 et 8 ans Superprom. Youngster | CHF 55.- | Épreuve préparatoire |
| 11 | Chevaux de 9 ans et plus Superprom. Elite | CHF 80.- | Épreuve préparatoire |
| 12 | Chevaux de 7 et 8 ans Superprom. Youngster | CHF 55.- | Finale |
| 13 | Chevaux de 9 ans et plus Superprom. Elite | CHF 100.- | Finale |

Toutes les finances d'inscription s'entendent taxes incluses.

1ère et 2ème épreuve qualificative pour le Championnat suisse

Ont droit au départ:

- **Chevaux CH âgés de 4 ans** : 3 parcours sans faute sur les 10 premiers départs en épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut dans l'année civile.
- **Chevaux CH âgés de 5 ans** : 3 parcours sans faute sur les 10 premiers départs* en épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut dans l'année civile.
- **Chevaux CH âgés de 6 ans** : 3 parcours sans faute sur les 10 premiers départ* en épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut dans l'année civile **ou 3 classements** en épreuves officielles de catégorie R/N110 ou supérieures, dont au moins 1 classement en catégorie R/N120. Les parcours sans faute en Promotion Jeunes Chevaux sont considérés comme un classement en catégorie R/N120.
Les résultats doivent être envoyés au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).
Comptent les classements obtenus entre le 21.09.2020 et le 23.08.2021

* Comptent également les parcours sans pénalité obtenus dans les épreuves Promotion Jeunes Chevaux avec chronomètre, même s'ils n'ont pas conduit à un classement. Par contre, un classement avec pénalité ne compte pas pour la qualification. Dans les épreuves à deux phases, les deux phases doivent être sans faute pour une qualification.

Exception à la règle pour le canton du Tessin : (cavalier et lieu de détention du cheval)

Chevaux CH âgés de 4 ans : 3 parcours sans faute R/N 100 (sans tenir compte du temps), dont au moins 2 parcours sans faute dans les épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut 4 ans dans l'année civile.

Chevaux CH âgés de 5 ans : 2 parcours sans faute R/N 100 (sans tenir compte du temps) et 1 parcours sans faute R/N 110 (sans tenir compte du temps), dont au moins 2 parcours sans faute en épreuves Promotion Jeunes Chevaux de saut 5 ans dans l'année civile.

La demande est à joindre à l'inscription avec l'extrait des résultats FSSE. Les parcours sans faute, mais qui n'ont pas abouti à un classement, doivent être confirmés par le jury sur la place de concours. Cette confirmation doit également être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

Exception à la règle pour les chevaux CH à l'étranger :

Les résultats à l'étranger dans les épreuves spécifiques pour les jeunes chevaux, correspondant à l'âge peuvent être comptés. Ils doivent être envoyés à la gérance de la FECH pour validation.

Épreuves N° 1 et 2 : 4 ans ; Barème A, sans chrono

Prix : CHF 50.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement. FSSE (100cm).
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.

Épreuves N° 3 et 4 : 5 ans ; Barème A sans chrono, vitesse minimale 350 m/min.

Prix : CHF 60.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement. FSSE (110cm).
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.
Les chronos des deux parcours sont additionnés et sont décisifs pour la qualification à la finale du championnat (épreuve No 8).

Épreuves N° 5 et 6 : 6 ans ; Barème A sans chrono, vitesse minimale 350 m/min.

Prix : CHF 80.- à tous les parcours sans faute. Sommes de points selon règlement. FSSE (120cm).
Plaques et flots à tous les concurrents qui ne participent pas à la finale.
Les chronos des deux parcours sont additionnés et sont décisifs pour la qualification à la finale du championnat (épreuve No 9).

Finales du Championnat suisse

Chevaux de 4 ans :

Sont autorisés à prendre le départ, tous les chevaux qui ont obtenu 2 sans fautes lors des épr. qualific. (épr. n° 1+2).

Chevaux de 5 et 6 ans :

Les 20 meilleurs participants sont qualifiés selon les points de pénalité et d'après le temps total des deux épreuves qualificatives. Si plus de 20 participants ont obtenu 2 sans fautes lors des deux épreuves qualificatives, tous les participants avec 2 sans fautes lors des deux épreuves qualificatives sont autorisés à prendre le départ.

Epreuve N° 7 : Chevaux de 4 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 110 cm
Barème A sans chrono

La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N110.

Prix : CHF 200.- à tous les parcours sans faute. / Plaques et flots à tous les participants.

Epreuve N° 8 : Chevaux de 5 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 120 cm

Barème A au chrono. Les pénalités des épreuves 3 et 4 sont prises en compte.

En cas d'égalité de points des rangs 1 - 3, un barrage unique avec barème A au chrono est organisé.

Si deux barrages s'avéraient nécessaires, le barrage pour la troisième place doit avoir lieu avant celui pour le premier rang. Les chevaux partent dans l'ordre inverse du classement résultant des épreuves qualificatives.

La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N120.

Prix : CHF 1'000.-/selon règlement de la FSSE.

Plaques et flots à tous les participants. Écharpe au champion suisse.

Prime à tous les parcours sans faute non classés.

Epreuve N° 9 : Chevaux de 6 ans, hauteur des obstacles jusqu'à 130 cm

Barème A au chrono. Les pénalités des épreuves 5 et 6 sont prises en compte.

En cas d'égalité de points des rangs 1 - 3, un barrage unique avec barème A au chrono est organisé. Si deux barrages s'avéraient nécessaires, le barrage pour la troisième place doit avoir lieu avant celui pour le premier rang. Les chevaux partent dans l'ordre inverse du classement résultant des épreuves qualificatives.

La somme des points des chevaux compte comme les catégories R/N130.

Prix : CHF 1'500.-/selon règlement de la FSSE.

Plaques et flots à tous les participants. Écharpe au champion suisse.

Prime à tous les parcours sans faute non classés.

Superpromotion – épreuve préparatoire

Épreuve N° 10 : Superpromotion cat. R/N135, barème A au chrono.

Youngster Ont droit au départ, tous les chevaux CH de 7 & 8 ans, qui sont inscrits à la FSSE et prennent le départ dans l'épreuve 12. L'épreuve 10 n'est **pas** une qualification pour l'épreuve 12 !

Prix : CHF 300.-/ selon règlement de la FSSE.
Plaques et flots selon règlement de la FSSE.

Épreuve N° 11 : Superpromotion cat. N140, barème A au chrono.

(Les cavaliers avec une licence R ont le droit au départ !)

S Elite Ont droit au départ, tous les chevaux CH de 9 ans et plus qui sont inscrits à la FSSE et qui prennent le départ dans l'épreuve 13. L'épreuve 11 n'est **pas** une qualification pour l'épreuve 13 !

Prix : CHF 600.-/selon règlement de la FSSE.
Plaques et flots selon règlement de la FSSE

Superpromotion Youngster - Finale

Épreuve N° 12: Finale Superpromotion Youngster R/N140

(Les cavaliers avec une licence R ont le droit au départ!)

Barème A au chrono et un tour du vainqueur barème A au chrono pour les meilleurs 30 % des participants

Tour du vainqueur : Les cavaliers partiront dans l'ordre inverse du classement. Les points de pénalités sont repris. En cas d'égalité de points, le temps du tour du vainqueur est déterminant.

Ont droit au départ :

- **Chevaux CH de 7 ans** ayant au minimum **2 classements ou parcours sans faute** durant la période de qualification lors d'épreuves officielles de cat. R/N130 ou supérieures. Une confirmation du jury ou de la FSSE concernant les parcours sans faute non classés doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch) **et**
- **Chevaux CH de 8 ans** avec au minimum **2 classements** durant la période de qualification lors d'épreuves officielles de cat. R/N130 ou supérieures.

Période de qualification : 21.09.2020 au 23.08.2021

Prix : CHF 400.-/selon règlement de la FSSE.
Prix spéciaux FECH: 1^{er} rang CHF 600.- / 2^{ème} rang CHF 400.- / 3^{ème} rang CHF 200.-
Plaque et flots selon règlement de la FSSE. Écharpe au Champion suisse.

Superpromotion S Elite - Finale

Épreuve N° 13 : Finale Superpromotion S Elite N145

(Les cavaliers avec une licence R ont le droit au départ !)

Barème A au chrono et un tour du vainqueur barème A au chrono pour les meilleurs 30 % des participants

Tour du vainqueur : Les cavaliers partiront dans l'ordre inverse du classement. Les points de pénalités sont repris. En cas d'égalité de points, le temps du tour du vainqueur est déterminant.

Ont droit au départ, les **chevaux CH de 9 ans** et plus avec au minimum **2 classements** durant la période de qualification lors d'épreuves officielles de cat. R/N 130 ou supérieures.

Période de qualification : 21.09.2020 au 23.08.2021

Prix : CHF 1'000.-/selon règlement de la FSSE.
Prix spéciaux FECH : 1^{er} rang CHF 750.- / 2^{ème} rang CHF 500.- / 3^{ème} rang CHF 250.-
Plaque et flots selon règlement de la FSSE. Écharpe au Champion suisse.

Dressage

Finances d'inscription

| Épr. | Catégorie | Finance d'inscri | Remarques |
|-------|------------------|------------------|--|
| 18+19 | Chevaux de 4 ans | CHF 90.- | Remb. part. de CHF 40.- pour les chev. qui ne participent qu'à l'épr. 18 |
| 20+21 | Chevaux de 5 ans | CHF 100.- | Remb. part. de CHF 40.- pour les chev. qui ne participent qu'à l'épr. 20 |
| 22+23 | Chevaux de 6 ans | CHF 100.- | Remb. part. de CHF 40.- pour les chev. qui ne participent qu'à l'épr. 22 |
| 24+25 | Superpromotion M | CHF 150.- | Remb. part. de CHF 60.- pour les chev. qui ne participent qu'à l'épr. 24 |
| 26+27 | Superpromotion S | CHF 160.- | Remb. part. de CHF 60.- pour les chev. qui ne participent qu'à l'épr. 26 |

Toutes les finances d'inscription s'entendent taxes incluses. Remboursement partiel au secrétariat du concours

1^{ère} épreuve finale du Championnat suisse des chevaux de sport CH (4 ans) - Qualification

Participation avec licence de saut ou de dressage (R ou N)

Carré de sable : 20 x 60 m.

Ont droit au départ tous les chevaux CH ayant obtenu dans l'année civile au moins **2 fois 65%** sur les 5 premiers départs en épreuve Promotion Jeunes Chevaux dressage.

Les épreuves suivantes comptent pour la qualification : épreuve des jeunes chevaux en groupe, épreuve de jeunes chevaux de 4 ans (monté individuellement ; 2021), JC 01/40 (2021), JC 02/60 (2021).

La finale sera disputée en deux épreuves, la première étant qualificative pour la seconde.

Épreuve N° 18 : Chevaux de 4 ans
Programme épreuve de jeunes chevaux CH en groupes (2021)

Prix : CHF 50.- à tous les qualifiés pour la 2^e épreuve finale.
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2^e épreuve finale.
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

2^{ème} épreuve finale du Championnat suisse des chevaux de sport CH (4 ans) - Finale

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale N° 18. Le délégué technique peut augmenter le nombre de départs de la 2^e épreuve finale jusqu'au max. 30 % des partants de la 1^{re} épreuve finale.

Les points des 2 épreuves seront additionnés. En cas d'égalité de points pour les 3 premiers rangs, le résultat de la deuxième reprise est déterminant.

Épreuve N° 19 : Chevaux de 4 ans
Programme JC 02/60 (2021). Ce programme est monté individuellement. Les programmes ne seront pas dictés.

Prix : CHF 400.-/selon règlement de la FSSE.
Plaque et flots à tous les participants. Écharpe au Champion suisse.

1^{ère} épreuve finale du Championnat suisse des chevaux de sport CH (5 ans) - Qualification

Participation avec licence de dressage (R ou N)

Carré de sable : 20 x 60 m. Les programmes ne sont pas dictés.

Ont droit au départ tous les chevaux CH ayant obtenu dans l'année civile au moins **3 fois 65% ou 85% lors de 2** épreuves qualificatives, sur les 10 premiers départs en épreuve Promotion Jeunes Chevaux dressage. Au minimum 2 résultats doivent être obtenus en épreuve JC 01/40 ou supérieur. Les épreuves suivants comptent pour la qualification : épreuve jeunes chevaux de 5 ans (monté individuellement), JC 01/40, JC 02/60, JC 03/40, JC 04/60 ; (tous 2021).

La finale sera disputée en 2 épreuves. La première est qualificative pour la seconde.

Épreuve N° 20 : Chevaux de 5 ans
Programme épreuve jeunes chevaux de 5 ans (monté individuellement ; jugé conjointement ; 2021)

Prix : CHF 60.- à tous les qualifiés pour la 2^e épreuve finale.
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2^e épreuve finale.
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

2^e épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (5 ans)

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale N° 20. Le délégué technique peut augmenter le nombre de départs de la 2^e épreuve finale jusqu'au max. 30 % des partants de la 1^{re} épreuve finale. Les points des 2 épreuves seront additionnés. En cas d'égalité de points pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

Épreuve N° 21 : Chevaux de 5 ans
Programme JC 04/60 (2021)

Prix: CHF 500.-/selon le règlement de la FSSE.
Plaques et flots à tous les participants. Écharpe pour le Champion suisse.

1^{re} épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (6 ans)

Participation avec licence de dressage (R ou N)

Ont droit au départ tous les chevaux CH qui ont obtenu entre le 21.09.2020 au 23.08.2021 au moins **une fois** une moyenne des notes d'au moins **64%** dans une épreuve officielle de la **catégorie « L »** avec licence R ou N (même si non classé).

La feuille de résultat FSSE doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

La finale sera disputée en 2 épreuves. La première est qualificative pour la seconde.

Epreuve N° 22 : Chevaux de 6 ans
Programme de dressage L 12/60 2021

Prix : CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2^e épreuve finale.
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à la 2^e épreuve finale.
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

2^e épreuve finale du Championnat Suisse des chevaux de sport CH (6 ans)

Ont droit au départ les 12 meilleurs de la première épreuve finale N° 22.

Moyenne en % des deux épreuves.

En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

Epreuve N° 23 : Chevaux de 6 ans
Programme de dressage L 14/60 2020

Prix : CHF 650.-/selon règlement de la FSSE.
Plaque et flot à tous les participants. Écharpe au Champion suisse.

1^{re} épreuve Superpromotion CH du Championnat suisse des chevaux de sport CH - Qualification

Participation avec une licence de dressage (R ou N)

Ont droit au départ, les chevaux CH de 7 ans et plus qui ont obtenus entre le 21.09.2020 et le 23.08.2021 **au moins une fois** une moyenne des notes d'au moins **64%** dans une épreuve officielle de la **catégorie M**. La feuille de résultat doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

Épreuve N° 24 : Programme de dressage M 22/60 (2020)

Prix : CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2^e épreuve finale.
Plaque et flot à tous ceux qui ne participent pas à l'épreuve 25.
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

2^e épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH - Finale

Ont droit au départ les 12 meilleurs de l'épreuve N° 24.

Moyenne en % des deux épreuves.

En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

Épreuve N° 25 : Programme de dressage M 24/60 (2020)

Prix : CHF 1000.-/selon règlement de la FSSE.
Plaque et flot à tous les participants. Écharpe au Champion suisse

1^{re} épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH S - Qualification

Participation avec la licence de dressage (N)

Ont droit au départ les chevaux CH de 7 ans et plus qui ont obtenu entre le 21.09.2020 et le 23.08.2021 au moins **une fois** une moyenne des notes d'au moins **64%** dans une épreuve officielle de la **catégorie S**. Les chevaux qui disposent de classements en cat. S doivent être inscrits pour le "Tour S". La feuille de résultat doit être envoyée au secrétariat de la FECH (info@swisshorse.ch).

Épreuve N° 26 : Programme de dressage S 31/60 2009

Prix : CHF 100.- à tous les qualifiés pour la 2e épreuve finale.
Plaquette et flot à tous ceux qui ne participent pas à l'épreuve 27.
Les prix peuvent être retirés au secrétariat du concours.

2^e épreuve Superpromotion CH du Championnat Suisse des chevaux de sport CH S- Finale

Ont droit au départ les 12 meilleurs de l'épreuve N° 26.

Moyenne en % des deux épreuves.

En cas d'égalité de % pour les 3 premiers rangs, le résultat du deuxième programme est décisif.

Epreuve N° 27 : Programme de dressage St. Georg 2009

Prix : CHF 1500.-/selon règlement de la FSSE.
Plaquette et flot à tous les participants. Écharpe au Champion suisse.

Les épreuves suivantes n'auront pas lieu dans le cadre du Championnat Suisse des chevaux de sport CH à Avenches.

Concours Complet

Il n'y aura pas d'épreuve finale Concours Complet lors du Championnat Suisse des chevaux de sport CH. Le champion suisse des chevaux de sport CH sera déterminé selon un système d'évaluation des points.

Sont pris en compte les points de rang obtenus dans la période allant du 21.09.2020 au 23.08.2021

Les points de rang sont évalués dans les catégories suivantes :

1 Catégorie Promotion chevaux CH 5 ans

2 Catégorie Promotion chevaux CH 6 ans

3 Catégorie Superpromotion chevaux CH 7 ans et plus

Le classement intermédiaire Concours Complet peut être consulté pendant la saison 2021 sur www.swisshorse.ch.

Le cheval ayant obtenu le plus grand nombre de points recevra le titre de champion suisse des chevaux de sport CH de la discipline CC, dans sa catégorie d'âge respective, lors de l'assemblée ordinaire des membres de la FECH en 2022.

Superpromotion CH Attelage* (pour chevaux de sport CH)

Pour détails voir propositions de la Finale Suisse de Sport et d'Élevage des Franches-Montagnes du 17.-19.09.2021 à Avenches sous www.fm-ch.ch ou fnch.ch. **Attention : délai d'inscription 23.08.2021**

Approuvé par la FSSE (2021.8346)